

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 8 (1981)
Heft: 1

Artikel: Extraits d'une lettre d'un Suisse de l'étranger : jamais je n'y aurais cru...
mais c'est arrivé
Autor: N.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-907979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Helvétique et des travaux de la Commission des Suisses de l'étranger, tout spécialement de la poursuite des tâches qui se sont concrétisées lors du 57^e Congrès des Suisses de l'étranger tenu à Lugano, consacré en majorité au thème de la formation des jeunes Suisses de l'étranger dans leur pays de résidence et les problèmes qu'ils y rencontrent, sans oublier qu'un grand nombre viendront poursuivre leurs études, voire occuper une activité lucrative en Suisse. Parallèlement à ce thème, l'avenir des écoles suisses de l'étranger et leur fonction ont été mis en évidence. Il ressort des nombreux pourparlers qu'un engagement plus poussé des communautés suisses

de l'étranger est souhaité afin qu'elles deviennent des soutiens actifs et efficaces de ces institutions importantes pour la présence de la Suisse à l'étranger.

Le thème central du Congrès de 1981 qui nous réunira à Soleure du 21 au 23 août prochain aura pour objet «les nouvelles structures de l'émigration helvétique», ce qui nous permettra entre autre d'examiner les questions de formation qui se posent aux enfants de personnes qui ont choisi le mode de l'émigration temporaire.

Les droits politiques des Suisses de l'étranger, sous l'angle d'une procédure simplifiée seront également à l'ordre du jour et nous osons espérer, vu les modifications pré-

vues en ce domaine en faveur des étrangers résidant en Suisse, qu'il sera possible de les rendre plus attractifs pour les Suisses de l'étranger.

Touchant la question du droit de cité helvétique des enfants de mère suisse et de père étranger dans le cadre de l'égalité des droits entre homme et femme, la Commission des Suisses de l'étranger et son Bureau attendent avec intérêt la prise de position du Conseil fédéral à l'attention du Parlement helvétique, suite à l'initiative lancée en 1979 par le président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, M. Alfred Weber, ancien président du Conseil national.

Extraits d'une lettre d'un Suisse de l'étranger

Jamais je n'y aurais cru... mais c'est arrivé

En 1965 ma famille et moi nous vivions depuis un certain temps déjà dans un pays d'Amérique latine, où nous nous trouvions fort bien. C'est alors qu'un jour on me parla du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger. Mais oui, moi aussi j'étais un Suisse de l'étranger, mais nous ne pensions pas le moins du monde à un futur retour au pays.

Mais tiens, tout de même: la solidarité – voilà une bonne cause! C'est ce que je me suis dit. Pour une petite somme, un versement annuel de 100 francs, par exemple, je deviendrai sociétaire de cette coopérative – et puis je rendrai service à mes compatriotes. Moi, et des milliers d'autres Suisses de l'étranger, nous constituons un fonds qui pourra aider des gens malchanceux de retour au pays à redémarrer. Quelle trouvaille! – Et moi? Qu'est-ce que je risque? Rien. Puisque au bout d'un certain temps je peux me faire rembourser mes versements avec des intérêts, même libérés de l'impôt anticipé! Et puis, autre chose... un certain droit à une indemnité forfaitaire en cas de perte de mes moyens d'existence suite à des événements politiques. Bien – mais ça c'est impossible chez nous!

15 ans plus tard – 1980 – il faut s'enfuir! Je suis visé en tant que représentant d'un groupe commercial étranger: enlèvement, rançon. Notre existence s'écroule. Mon épouse est au désespoir. Les enfants se désolent, car évidemment ils parlent mieux la langue de notre pays que le «Schwizerdütsch» et ils ne voudraient pas quitter leurs amis et leurs écoles... Quelle catastrophe. Mais on s'en sortira, j'ai confiance – et puis je suis réaliste. C'est-à-dire que j'essaie de l'être!

Mais il y aura pire. De retour au pays je me mets à la recherche d'un appartement – pas moyen: il faut d'abord avoir un job. N'importe où en Suisse, cela n'a pas d'importance, je ne suis pas borné. Et je ne suis pas mesquin et donc capable d'accepter un emploi subalterne. Hélas! A 52 ans on ne fait plus l'affaire... La maison-mère promet un poste équivalent à ce que j'ai perdu – quand il y en aura un de libre, ce qui peut prendre des années. – Jusqu'à ce jour j'ai écrit de 120 à 150 demandes d'emploi – sans succès! Que faire? Quelle misère!

En plein milieu de cette mauvaise période m'arrive une lettre de Berne: le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger m'annonce que j'ai droit à une indemnité forfaitaire. On me rembourse aussi mes versements annuels. Enfin la première bonne surprise dans le flot de déceptions depuis mon retour! Cela remonte le moral! Suisses de l'étranger! – Nous vivons dans un monde dangereux. Jamais je n'y aurais cru... mais c'est arrivé. Ma solidarité depuis 1965 m'a porté chance en 1980. Le Fonds de solidarité est formidable! Il faut y participer, toi aussi – qui sait, un jour ce sera pour ton profit ou celui d'un ami. J'y reste, moi, par solidarité pour vous tous qui êtes partis dans le monde entier. Peut-être un jour me retrouverai-je parmi vous! N.N

(Cette lettre est parvenue au Fonds de solidarité le 22 juillet 1980).

Renseignements:

*Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne*